

REPUBLICQUE DU SENEGAL

PNUD

MINISTERE DE LA FEMME, DE
L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

BUREAU DE COORDINATION TECHNIQUE
DES PROJETS ET PROGRAMMES

**COMPTE RENDU DE LA
REVUE FINALE SUR LE PROJET
SEN 85-002. FAIB**

RAPPORTEUR PAPA MALICK GNINGUE

Février 1995.

PROJET SEN - 85-002 "FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES DE BASE" (FAIB)

Le Mercredi 22/02/1995 s'est tenue dans la salle de Conférence du PNUD, la revue finale du Projet SEN - 85-002 "Fonds d'Aide aux Initiatives de Base" (FAIB).

Etaient présents à la réunion :

Mr Mabigué NGOM, MEFP (Président de séance)
Mr Ousmane KA, MFEF, Directeur National
Mr Aliou SECK, MFEF (BCT)
Mr Pape Malick GUINGUE, MFEF (BCT)
Mme DIAROUME, Représentant Résident Adjointe du PNUD
Mme Anna MBAYE, Chargée de Programmes au PNUD
Mr Malamine SAVANE, Secrétaire Général du CONGAD.

La réunion a adopté l'ordre du jour suivant :

1. - Etat de réalisation des recommandations de la dernière évaluation du projet.
2. - Progrès du projet (Etat des produits et des objectifs)
3. - Difficultés rencontrées.
4. - Examen des conclusions et recommandations du Rapport final
5. - Mesures consécutives
6. - Divers.
- * Situation des dépenses engagées au titre du projet et non justifiées.
7. - Conclusions et recommandations de la revue.

1. Etat de réalisation des recommandations de la dernière évaluation du projet

:

* A ce niveau, la revue a retenu qu'un nouveau PRODOC relatif au modèle FAIB n'a pas été formulé de manière spécifique. Cependant, il convient de noter que l'essentiel des recommandations a été pris en compte dans le V^e Cycle Programme - Cadre Développement Humain I - A. Il en est de même pour le crédit aux groupements, l'approche de concentration géographique, la priorité aux femmes et des critères de sélection des ONG dans l'exécution du FAIB.

Sur ce dernier point, la revue a rappelé que, d'une manière plus spécifique, la mise en oeuvre du Programme-Cadre devrait faire ressortir l'appui institutionnel aux ONG. A ce propos, la revue a vivement recommandé de privilégier le renforcement de

la coopération avec ces dernières, en raison de leur savoir-faire et de leurs modes d'intervention et de leur disponibilité à s'investir avec l'administration dans des actions de partenariat véritable par la promotion de nos populations à la base.

Concernant la dernière recommandation relative au concept FAIB, la revue note la non effectivité du transfert de la banque de données au niveau du Bureau de Coordination Technique.

* A l'exception du maintien du projet sous la tutelle du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, toutes les autres recommandations relatives à la structure institutionnelle et les procédures et mécanismes de fonctionnement n'ont pas connu un début d'exécution en raison de l'abandon par le PNUD de l'approche projet en faveur de l'Approche Programme.

* Ainsi pour la phase précédant l'entrée en vigueur du V^e Cycle, la revue constate que le séminaire bilan, le transfert de la banque de données et le financement d'une consultation sur le crédit, de même que la finalisation du futur PRODEC FAIB n'ont pu être réalisés pour les raisons sus-évoquées.

Cependant, la revue note avec satisfaction que les recommandations sur ces différents points ont été reproduites dans le V^e Cycle sous une forme plus élaborée tenant principalement en compte les préoccupations de toutes les parties impliquées.

Toutefois la consolidation des micro-projets retenus sur les dix (10) précédemment présélectionnés, a été réalisée et se poursuit encore. Les résultats déjà obtenus dans la première consolidation sont relativement satisfaisants.

2. - Progrès du Projet

En termes de résultats par rapport aux objectifs initiaux les produits suivants étaient attendus :

Produit 1 :

- Une banque de données sur les ONG accessible.
- Trois forums organisés.

Pour ce produit, le projet a mis en place une banque de données et une structure informatique fonctionnelles (plus de 400 répertoires d'identification des ONG et des répertoires sur 126 projets exécutés par les ONG...). De plus, les actions d'accompagnement, telle que la formation a été dispensée en faveur des agents du MFEF.

Cependant, concernant les fora, ils n'ont pas pu être réalisés faute de crédits affectés à cet effet. Certes un Programme de fora avait été conçu et approuvé, les consultants sélectionnés et les lettres d'initiation adressées aux participants. Mais, sur la demande du PNUD, la tenue du forum avait été reportée à une date ultérieure.

Produit 2 :

- Des structures d'intervention **opérationnelles**
- Des instruments juridiques adaptés et des procédures d'intervention **clairement définies**.

Pour ce qui est des structures d'intervention de ce produit, il a été mis en place :

- Un comité de gestion regroupant le PNUD, le CONGAD et le Gouvernement (MEFP, MFEF).
- Un Secrétariat Exécutif assurant la liaison hiérarchique ou fonctionnelle entre les différentes structures concernées.

Les structures d'intervention en question sont opérationnelles et opportunes.

Par rapport au deuxième point, des statuts et autres instruments juridiques et modèles de procédures ont été élaborés et mis en application.

Produit 3 :

10 micro-projets de développement lancés et suivis.

Financement (17) micro-projets de développement ont été financés, exécutés et suivis régulièrement jusqu'en 1991, échéance fixée du projet.

Ces projets qui concernent toutes les régions du pays touchaient les filières économiques ci-après : Embouche bovine (4), Maraîchage (4), Agro-pastoral (2), boutique (5), Unité de froid (1), Moulin à mil (1).

En principe, ces projets sont destinés à des groupements mixtes, mais nous pouvons noter que sur les 17 financés, 4 concernent directement des femmes et 4 visent des hommes. Les 17 micro-projets touchent globalement environ 25 000 bénéficiaires.

3) Difficultés rencontrées.

Il convient de reconnaître que la formulation imprécise ou l'absence d'hiérarchisation des problèmes à résoudre a engendré des difficultés certaines :

- l'absence de définition des rôles et des responsabilités de chaque partie prenante du projet ;
- la fixation systématique, pour la durée d'un an renouvelable, du plafonnement des financements à allouer aux micro-projets et à l'appui institutionnel des ONG, sans différence de zone d'intervention et de secteur d'activités. Une telle option a fini par créer une situation de léthargie à partir de 1991 par manque d'enjeux et de défis à relever de la part des partenaires ainsi que des mécanismes de pérennisation des acquis.

- l'instabilité de la Direction du projet ;
- la méthodologie d'implication des ONG qui connaît également certaines insuffisances liées aux ambitions volontairement limitées ou à l'excès de prudence des formulateurs dudit projet ;
- le processus d'appropriation du projet à travers le transfert des responsabilités et de connaissances en faveur des bénéficiaires et principalement des femmes n'était pas souvent inscrit en priorité dans la logique d'encadrement des ONG.

4) Examen des conclusions et recommandations du rapport final

La revue note avec satisfaction que les conclusions et recommandations contenues dans le rapport final reflètent parfaitement les préoccupations des différentes parties impliquées dans l'exécution du FAIB.

Par rapport aux recommandations sur l'approche conceptuelle et les stratégies opérationnelles, la revue exprime son accord sur les points suivants :

- . La poursuite et le développement du modèle FAIB dans le cadre du Vème Cycle, Programme-cadre de Développement Humain I.A

- . L'application d'une MARP (Méthode Accélérée de Recherche Participative) avec les populations bénéficiaires et les ONG qui devront en même temps bénéficier d'un appui institutionnel plus considérable leur permettant d'assurer avec plus de moyens les responsabilités qui leurs sont dévolues. A ce propos, il a été recommandé au représentant du CONGAD.

- . Accorder la priorité aux femmes et aux jeunes qui constituent les couches sociales les plus vulnérables tout en prenant en compte les potentialités locales. A ce niveau, la revue accepte la proposition de procéder à une rupture avec le système de subvention dans le cadre des stratégies de développement à la base, à l'exception du financement des infrastructures de base à caractère social.

Concernant les recommandations, sur le cadre institutionnel la revue, en conformité avec les orientations du Vème cycle, approuve :

- Le modèle d'organisation proposé : **Cellule d'exécution technique** dirigé par un Coordonnateur National à temps plein s'appuyant sur une Cellule d'exécution technique nationale et des équipes de suivi de terrain. Un tel modèle a été déjà préconisé sous une forme plus globale dans le schéma institutionnel du Programme Cadre I.A ;

- La consolidation des acquis obtenus avec la Banque de données dont le transfert au Bureau de Coordination Technique doit être opéré sans délai.

Par rapport aux procédures et mécanismes de fonctionnement, les recommandations du rapport final recoupent avec les préoccupations de la Revue notamment en ce qui concerne

- un accès plus facile des populations déshéritées au crédit ;

- la systématisation d'un modèle de gestion et de suivi-évaluation permettant de susciter l'adhésion des différents partenaires (ONG, bailleurs, gouvernement) et, d'assouplir les procédures de décaissement.

5) Mesures consécutives

Par rapport à ce point, la revue considère que le FAIB a été une expérience pertinente pour chaque partie impliquée dans son exécution. Par conséquent, il convient de tirer les enseignements au profit des populations bénéficiaires.

Etant donné que les objectifs du FAIB ont été pour l'essentiel pris en compte dans le Programme-Cadre de Développement Humain I.A, la revue souhaite la consolidation et le renforcement de l'expérience enrichissante vécue avec ce projet dans le cadre d'un développement durable au bénéfice des populations déshéritées.

A ce propos, il a été demandé au Représentant du CONGAD de soumettre une contribution écrite de son organisme au Rapport final pour permettre de manière plus objective de cerner les enseignements tirés de l'expérience du FAIB par la Communauté des ONG.

6) Divers

Concernant la situation des dépenses engagées au titre du projet et non justifiées durant la gestion de M. Abdou Malick SOW, après avoir entendu les informations fournies par l'actuel Directeur National du Projet sur les démarches vainement initiées par la Tutelle pour retrouver les justificatifs nécessaires, mandate le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan pour le règlement sans délai de cette affaire.

7) Conclusions et recommandations de la Revue

Au regard des résultats satisfaisants obtenus avec le FAIB et des opportunités qu'offre le Vème Cycle, la revue recommande :

- le maintien du projet au sein du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille,
- l'opérationnalisation du concept FAIB révisé dans le cadre du Vème cycle,
- l'amélioration du cadre institutionnel impliquant dans une large mesure les ONG dans l'exécution du projet,
- la mise en place de mécanismes fonctionnels de suivi-évaluation pouvant en même temps systématiser les efforts déjà engagés pour l'instauration d'un collectif d'appui au financement des initiatives de base,
- adresser une lettre au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan pour demander à M. Abdou Malick SOW de justifier les 4.000.000 F CFA qui ont été utilisés lors de son passage à la tête de ce projet,

- plus de rigueur dans le processus de sélection des ONG qui devrait obéir à des critères pertinents liés notamment à leur savoir-faire et leur système d'organisation et de gestion,

- d'accorder aux femmes et aux jeunes une place plus accrue dans le système de financement.

Enfin, dans le souci de finaliser les activités de renforcement des micro-projets retenus notamment l'affectation et le suivi des reliquats de financements approuvés et en raison des difficultés de démarrage du Programme Cadre I.A " Développement Humain", il a été retenu une prolongation de six (6) mois du projet.

Dans cette perspective, il a été recommandé au Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan d'initier toute action de nature à faciliter une mobilisation rapide des ressources destinées au financement du Programme-Cadre I.A qui devrait constituer à plusieurs égards, le point d'ancrage le mieux indiqué pour la prise en compte des besoins et préoccupations des populations à la base.

En attendant l'aboutissement de ces initiatives, toute proposition de nature à permettre de consolider de manière durable les acquis du modèle FAIB, pourrait être soumise à l'examen du PNUD et du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, par le département de tutelle.



enda tiers monde

Environnement et Développement du Tiers Monde / Environmental Development Action in Third World
Medio ambiente y en el Tercero-Mundo (Organisation internationale / International Organization)

programme ecopop

EV/POP/190

Dakar, le 18 juillet 2001

Monsieur Ousmane KA
Coordinateur de Programme
Ministère du Développement Social

Objet : Mise en service d'un centre
socio-éducatif à Yeumbeul

Monsieur le Coordinateur,

Dans le cadre d'une longue collaboration avec les autorités locales et les populations de Pikine, notre équipe Enda Ecopop envisage de mettre prochainement en service un centre socio-éducatif polyvalent dans la Commune d'Arrondissement de Yeumbeul Sud.

Réalisé dans le cadre de notre Programme d'appui au Développement Social des Quartiers de Yeumbeul et Malika (PDSQ), avec l'appui de la Coopération Française, de l'Unesco, de l'Union Européenne et de divers autres partenaires, ce centre socio-éducatif, d'un coût global de 40 millions de F CFA, a pour but de contribuer à l'épanouissement des populations (notamment les jeunes, les femmes et les enfants) et au renforcement de leurs activités économiques, socio-éducatives et culturelles.

J'ai plaisir à vous inviter à prendre part à la cérémonie officielle d'inauguration marquant la mise en service de ce centre socio-éducatif, prévue le mardi 24 juillet 2001 à partir de 9h au terrain de sport de Yeumbeul Sud.

Ci-joint une note d'information sur ce centre socio-éducatif et sur les autres activités du PDSQ dans la zone de Yeumbeul et Malika.

Dans l'espoir de vous rencontrer à cette occasion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Coordinateur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Coordinateur
Mohamed SOUMARE



Gouvernance participative et lutte contre la pauvreté : L'expérience du Programme d'appui au Développement Social des Quartiers de Yeumbeul/Malika

Village traditionnel lébou créé vers le 17^{ème} siècle, Yeumbeul est situé à environ vingt (20) km du centre ville de Dakar. Il est aujourd'hui entièrement absorbé dans le tissu urbain de la banlieue dakaroise et compte beaucoup de quartiers d'extension récente, mal desservis par les services urbains de base.

Avec une population estimée en 1998 à 120.000 habitants, Yeumbeul est scindé, depuis la réforme administrative et territoriale de 1996, en deux mairies d'arrondissement (Yeumbeul Nord et Sud) qui, à leur tour sont subdivisés en une quarantaine de sous-quartiers. Le projet couvre également la commune limitrophe de Malika.

Les habitants de cette partie de l'agglomération dakaroise sont confrontés à des contraintes multiples : éloignement géographique et difficultés de transport, faible accès aux services urbains de base, taux de chômage important et faibles revenus des ménages...

A la suite d'un processus de concertation de plusieurs mois, un partenariat actif entre Enda Ecopop, les populations, et les autorités locales de Yeumbeul et Malika, ainsi que la Ville de Pikine, a pu être établi depuis 1996 afin de mettre en œuvre un programme d'appui aux dynamiques de quartier en vue de promouvoir une démarche concertée de lutte contre la pauvreté et de promotion de la citoyenneté dans les quartiers défavorisés de la banlieue Nord de Pikine.

Ce programme d'action s'est déroulé en deux (2) phases: une première phase d'expérimentation et de mise en place de cadre de concertation et une deuxième de consolidation des acquis et d'institutionnalisation du processus de mobilisation sociale et de concertation entre acteurs du développement local.

Plusieurs acquis et réalisations sont à mettre à l'actif de la première phase de ce projet (1995 – 1997)

- extension du réseau d'eau potable sur 520 ml, l'implantation de 5 bornes fontaines, et amélioration du niveau des branchements sociaux au réseau d'adduction d'eau potable,
- réalisation de quarante quatre (44) puisards et trente deux (32) latrines individuelles pour la promotion d'un assainissement autonome et mise en marche de quatre (4) charrettes attelées pour assurer la pré-collecte des ordures ménagères dans les quartiers d'accès difficile,

formation et renforcement des capacités de

- ✓ trente six (36) relais communautaires dans les domaines de l'éducation environnementale pour un changement de comportement des populations en matière d'hygiène et de salubrité
- ✓ huit (8) entrepreneurs locaux pour la confection, l'entretien et la vulgarisation des ouvrages sanitaires.
- ✓ soixante (60) femmes leaders de Groupement de Promotion Féminine (GPF) en vue d'améliorer leur capacité managériale....

✶ l'appui financier et l'accompagnement d'une vingtaine de GPF porteurs d'initiatives économiques.

la création d'un cadre de concertation permanent entre les principaux acteurs : Mairies, services déconcentrés de l'Etat, associations locales et ong.

Afin de poursuivre cette dynamique d'appui à la structuration des quartiers défavorisés, une deuxième phase, **le Projet de Développement Social des Quartiers (DSQ)** a été lancé en septembre 1998, en visant les enjeux suivants:

✶ Consolider les acquis de la première phase en terme d'amélioration du cadre de vie et d'appui aux initiatives économiques des groupes porteurs, surtout ceux des jeunes et des femmes.

✶ Institutionnaliser le processus de concertation et de développement local participatif.

✶ Renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage sociale des acteurs locaux,

Parvenir à une appropriation du processus et son transfert aux bénéficiaires en vue de sa pérennisation.

Pour ce faire, le Projet travaille à l'émergence d'un partenariat actif entre tous les acteurs locaux pour promouvoir le développement local. Le Projet DSQ a mis en place une vingtaine de **conseils de zone** avec l'appui des mairies d'arrondissement. Ces espaces d'expression et de dialogue au sein des quartiers ont facilité l'expression de la citoyenneté des habitants en permettant aux acteurs locaux (associatifs, notables, élus, etc.) d'identifier leurs besoins pour développer des initiatives locales qui pourront être appuyées par les mairies, le Projet DSQ ou d'autres partenaires.

Durant la phase d'exécution du projet DSQ, les communes d'arrondissement et les associations d'habitants, ont réalisé avec l'appui d'Enda TM et de plusieurs autres partenaires au développement de multiples actions concrètes telles que :

- **la réalisation de 15 bornes-fontaines** dans les quartiers périphériques de Yeumbeul et Malika. Ces bornes-fontaines sont gérées par des comités de gestion constitués par les usagers. Environ. 15000 personnes ont ainsi un accès à l'eau potable

- **la construction d'infrastructures sanitaires de base dans les quartiers** (puisards, latrines...) grâce une participation financière négociée avec les populations ; Des actions tests de construction d'édicules publics ont été menées aux alentours des places publiques pour être répliquées au sein des écoles.

- **la mise en place d'un véhicule d'assainissement** pour assurer le vidange des fosses et eaux usées dans tout le territoire communal de Yeumbeul/Malika. Un comité de gestion mis en place garantit le suivi et la pérennité des activités. Parallèlement, des charrettes ont été mises à la disposition des associations et des Gie pour la précollecte des ordures ménagères dans les quartiers enclavés.
- **l'appui à l'action de promotion de la lecture et de l'appui aux activités scolaires** initiée par une importante association locale (ANBEP) de la Commune de Yeumbeul (Sénégal). Cette intervention s'est matérialisée, entre autre, par l'aménagement et l'équipement d'une bibliothèque dans les locaux de l'école communautaire Houdalaye gérée par la dite organisation de base.
- **La formation et l'appui aux activités génératrices de revenus** des femmes et des jeunes de Yeumbeul et Malika. Plus de 20 groupements de promotion féminine ont reçu des formations et des appuis financiers pour le développement d'activités génératrices de revenus
- **la construction d'infrastructures communautaires**, un centre polyvalent permettant aux jeunes des localités de Yeumbeul/Malika de s'occuper sainement et de mener des activités de loisirs et d'épanouissement.
- **La réhabilitation de salles de classes** et construction d'infrastructures sanitaires dans les écoles élémentaires

De plus, afin de renforcer la réflexion et la socialisation autour de l'identification des besoins, la planification des actions et la définition de modalités pratiques de mise en œuvre des activités, le Projet DSQ a permis l'organisation de plusieurs **Journées de réflexion et de dialogue local** dans le but d'apporter une réponse à la demande sociale.

Le Projet de Développement Social des Quartiers de Yeumbeul et Malika a permis de mobiliser une grande diversité d'acteurs, aux côtés des populations et des mairies locales, comme les Services techniques de l'Etat (service d'hygiène, district médical, développement communautaire éducation nationale), l'Université de Dakar (Faculté de Médecine), ou encore les services chargés de la gestion de l'eau et de l'assainissement (SONES, SDE, ONAS).

Une approche novatrice faite de partenariat entre les collectivités locales (Ville de Pikine, communes d'arrondissements), populations locales (plusieurs associations de base) et Enda TM/Ecopop a permis de réaliser toutes ces infrastructures communautaires et activités de développement. Ce programme d'un coût global de 150 millions de francs a été réalisé avec l'appui de plusieurs partenaires tels que l'UNESCO (Programme "Villes et transformations Sociales" et le Bureau régional de Dakar)), le Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France, l'Union européenne, et Enda Tiers Monde/Ecopop.

Programme de la cérémonie officielle d'inauguration du Centre Polyvalent de Yeumbeul

Mardi 24 juillet 2001

08h45 : Mise en place des invités

09h00 : Arrivée des personnalités ; Démarrage de la cérémonie

09h-10h00 : - Hymne National

- Sketchs présenté par les enfants
- Animation par des groupes artistiques locaux
- Allocution du Maire de Yeumbeul Sud
- Allocution du Grand Serigne de Dakar
- Allocution du Maire de la Ville de Pikine
- Allocution du Représentant des Associations
- Allocution du Coordonnateur de Enda TM/Ecopop
- Allocution du Représentant de la Coopération Française
- Allocution du Ministre

10h30-11h : - Inauguration du Centre Polyvalent

- Visite et exposition
- Cocktail
- Fin de la cérémonie

LE COMPLEXE SOCIO EDUCATIF DE YEUMBEUL : UNE INFRASTRUCTURE SOCIALE AU SERVICE DES POPULATIONS DE YEUMBEUL ET MALIKA

Situées à la périphérie Nord de l'agglomération de Pikine, les communes d'arrondissement de Yeumbeul et de Malika vivent une situation de précarité liée à une forte croissance urbaine, une insuffisance de services sociaux et d'infrastructures de base. Les nombreuses initiatives locales souffrent d'un manque d'appui et de concentration. Un seul terrain de football et les quelques écoles tiennent lieux de rencontres et de manifestations publiques.

Le manque de cadre commun d'expression et de concertation des différents acteurs locaux, limite considérablement les résultats des actions de développement initiées par les organisations de base. C'est dans un tel contexte que les communes et les associations de base appuyées par l'ONG Enda TM/Economie populaire, par le biais de son projet DSQ, se sont investies pour la réalisation d'un centre polyvalent à Yeumbeul Sud.

La vocation du Complexe socio éducatif

La réalisation du centre vise essentiellement des objectifs suivants :

- la création d'un espace de rencontres des différents acteurs locaux notamment pour la promotion des droits humains ;
- la promotion des initiatives communautaires et le renforcement des capacités des organisations de base ; l'appui à l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes
- le développement d'un cadre de concertation, de sensibilisation et d'actions sur l'environnement et le cadre de vie ;
- la valorisation des potentialités sportives et culturelles du milieu pour une insertion socio-professionnelle des jeunes.

Polyvalence du centre

La conception du centre favorise la réalisation simultanée de diverses activités. Le centre s'étend sur une superficie couverte de 450 m² et comprend : une salle des fêtes, de réunion, de théâtre, d'expositions artistiques, de bureaux, une aire de sport multifonctionnelle.

Activités prévues

Les concertations menées avec les associations locales et les communes d'arrondissement prévoient l'organisation des activités suivantes :

- L'organisation des conférences et de forum de concertation pour le développement socio-économique ;
- Les loisirs (soirées théâtrales, musicales, dansantes, expositions) ;
- L'initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- L'éducation et la formation (alphabétisation, apprentissage métiers d'artisan) ;
- Le sport (basket, football, judo, karaté, volleyball, handball).

Coût financier

La première phase du Complexe est estimée à 40 millions de FCFA. Ce financement a été mobilisé avec le concours de la Mission Française de Coopération, le programme DSQ d'Enda TM, la Commune de Yeumbeul Sud et les associations locales. La 2^{ème} phase prévoit la mise en service d'un centre d'initiation aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et l'aménagement d'un terrain sportif multifonctionnel.

Modalités de gestion

Par souci d'efficacité, l'exploitation du centre sera assurée par un comité de gestion composé d'élus locaux, de représentants du mouvement associatif et du représentant d'Enda et du CEDPS de Pikine. Une équipe permanente est dirigée par un employé détaché de la municipalité et placé sous l'autorité du comité de gestion. Ce responsable de la gestion du centre est chargé de superviser les activités quotidiennes sur les plans techniques et administratifs.